

## Exposé CONSEIL D'ECOLE 20 novembre 2015

**Excusés :** Madame Douaneau  
**Présents :** Mesdames Bany, Dentier, Madiot, Peccot, Peslier Monsieur Cochet  
Les enseignants, la commune (le Maire et l'adjointe aux affaires scolaires)  
**Secrétaire de séance :** Madame Couturier

### Le directeur ouvre la séance à 17H30

#### I. Lecture du PV d'installation du conseil d'école 2015-2016 : élection du 09/10/2015

Le directeur donne lecture du PV d'installation du conseil d'école et félicite les parents élus.

#### II. Lecture des attributions et du fonctionnement du conseil d'école

Le directeur donne lecture des attributions du conseil d'école.

#### III. Rentrée scolaire :

La rentrée scolaire s'est effectuée dans d'excellentes conditions. Nous avons enregistré la venue de deux nouvelles collègues, une à titre définitif et une en formation sur le mi-temps de Madame Couturier.

Madame Aubert a été, à nouveau nommée, sur le ¼ temps de la décharge de direction.

On peut noter la stabilité de l'équipe enseignante qui permet un travail efficace sur la durée. Seuls, les départs à la retraite permettent le renouvellement de l'équipe pédagogique. J'en profite pour vous annoncer mon départ à la fin de l'année scolaire.

➤ Tableau des effectifs 2015/2016 des **166 élèves** (167 l'an dernier)

CLASSE 1	CLASSE 2	CLASSE 3	CLASSE 4	CLASSE 5	CLASSE 6	CLASSE 7
PS 20	MS 11	GS 16	CP 13	CE1 13	CE2 08	CM1 8
MS 6	GS 11	CP 6	CE1 10	CE2 10	CM1 17	CM2 17
<b>26</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>25</b>	<b>25</b>

- Nous pourrions accueillir **6 TPS** en janvier
- Nous effectuerions alors un glissement des 6MS de la classe 1 vers la classe 2
- Nous n'avons pas réussi à effectuer des cours simples
- Les enfants sont répartis selon leurs âges.
- Nous avons 8 enfants avec 1 an de retard soit 6.2 % et nous avons deux enfants avec 1 an d'avance soit **1.55%**. Les redoublements sont exceptionnels (maladie) et sous l'autorité de l'inspection.
- Le groupe des CM2 n'est pas très important (17). Les futures inscriptions devraient combler totalement ces départs (18).

*Un long débat s'instaure au sein du conseil d'école sur l'impossibilité de maintenir un enfant dans une classe. Le redoublement n'a jamais été la meilleure des solutions au vue de la scolarité de ces enfants mais il restait le seul moyen à notre disposition. Nous devons dorénavant adapter notre pédagogie à la grande hétérogénéité des élèves sans moyens supplémentaires.*

*Le débat tourne autour de deux questions : Mesure pédagogique ou économique ? Nivellement par le bas ou réussite pour tous ?*

#### IV. Evaluations diagnostiques

Nous avons l'obligation d'effectuer des évaluations diagnostiques pour les CE2. Nous en avons réalisées également pour les CM2 et les CM1. Voici, les résultats des 60 élèves concernés (**% des réussites**) :

FRANCAIS	Moins de 33%	33% à 50%	51% à 66%	67% et plus
CM2	1	1	2	13
CM1	0	2	8	14
CE2	0	6	7	6
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>17</b>	<b>33</b>

Les

MATH	Moins de 33%	33% à 50%	51% à 66%	67% et plus
CM2	0	2	4	11
CM1	0	1	4	19
CE2	0	0	6	13
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>14</b>	<b>43</b>

résultats en mathématiques sont excellents et ceux de français sont très bons :

- En français : **83 %** des enfants ont des bons ou très bons acquis
- En mathématiques : **95 %** des enfants ont des bons ou très bons acquis

**L'école est d'abord et surtout un lieu de transmission du savoir. Notre école peut se réjouir des excellents résultats aux diverses évaluations nationales.**

*Les enseignantes du CE2 auraient préféré la même évaluation pour tous les enfants de France en évitant les questions « binaires QCM » et supprimer le choix entre trois niveaux de difficulté !*

#### V. SORTIES et interventions

- Nous favorisons au mieux les sorties pédagogiques qu'elles soient sportives, culturelles ou découvertes.
  - **sportives** : piscine de la GS au CM2 le troisième trimestre et athlétisme en juin.
  - **culturelles** : cinéma, spectacle du CARRE, conte à bulles, bibliothèque à Coudray, et médiathèque de Château-Gontier (**Les enseignantes précisent les animations à la médiathèque**)
  - **découverte** : classe découverte neige à Super Besse du 20 au 25 janvier

Une enseignante précise que cette classe découverte pourrait être la dernière. Les futurs enseignants du cycle 3 (après les départs à la retraite de Messieurs Rossignol et Bir) ne seront peut-être pas « volontaires » pour ce genre de « sorties longues » ! Un enseignant souligne le travail de direction important pour une classe découverte et l'implication extrême des enseignants sur une semaine.

- **Sortie exceptionnelle** grâce aux très bons bénévoles de l'association :
  - Musée Robert Tatin pour trois classes (**Les enseignantes donnent les précisions sur les activités de cette journée**)
  - Village médiéval de Saint-Suzanne pour deux classes (**Les enseignants expliquent les ateliers de cette journée**)
  - Animation supplémentaire pour la classe découverte

Toutes ces sorties et actions s'inscrivent dans une volonté de favoriser les échanges et ouvrir l'enfant d'une commune rurale sur le monde extérieur (projet d'école).

Nous remercions l'association des parents qui nous permet de réaliser tous ces projets.

➤ Nous favorisons également les interventions au sein de l'école.

- **Chant** : Projet avec Marc Nicole pour trois classes (CE2 au CM2)
- **Sport** : Tir à l'arc avec Eric Kulda **Les enseignants regrettent l'intervention d'un seul éducateur sportif contre deux auparavant.**
- **La bibliothèque** avec les bénévoles qui nous reçoivent avec gentillesse et compétence. Nous avons participé à l'opération Bull'gomme.
- **Lire et faire lire** : association créée par Alexandre Jardin pour favoriser l'apprentissage de la lecture. Madame Couturier intervient auprès des GS.
- **Le langage avec Anne-Marie Bir**
- **RASED** : Il interviendra moins car l'inspecteur a donné des priorités. Nous pouvons toujours solliciter le psychologue scolaire.
- **Environnement** : Peser les déchets de la cantine pour moins gaspiller avec la communauté de communes (Jean Lou Avet), la mairie, l'école et les TAP.

Les enfants ont, sur 15 jours, pesé les déchets de la cantine. Ils ont préparé une intervention auprès des autres classes pour les sensibiliser à ce problème. Ils ont, sur 15 jours, pesé à nouveau les déchets en juin. Où en est le projet ?

**La commune n'a pas de retour de Monsieur Avet et attend également le résultat de ces pesées.**

Les enfants ont participé avec Monsieur Piquet à des animations sur la culture « bio ». Est-ce que la commune a des projets sur cette thématique.

**La commune achète le maximum de légumes aux horticulteurs « bio » route de Château-Gontier.**

**La cantine utilise le moins possible de conserves.**

**Sur la demande des parents, la commune est prête à proposer une réunion sur la cantine.**

- **Grand projet « théâtre » avec 5 classes** :
  - Deux classes dans le cadre du printemps théâtral avec l'association Mayennaise pour la liaison Ecole et théâtre (AMLET)
  - Trois classes avec les 2 000 € de l'ancienne association théâtrale de Coudray.

**La fête de fin d'année permettra de présenter le travail des enfants sur les différents ateliers « théâtre ».**

## VI. Règlement intérieur

- Validation après un long temps de réflexion (depuis mai 2015)
- Ajout de la charte de la laïcité

**Le règlement intérieur, le carnet de comportement et la charte de laïcité sont validés par le conseil d'école. Ils seront « hébergés » sur le site de commune pour que les parents puissent les consulter et les approuver. Pour les parents qui n'ont pas accès à internet, ils seront distribués en imprimés.**

## VII. Sécurité :

Nous avons effectué un exercice incendie le 14 octobre qui s'est bien passé. Quelques détails ont été signalés à la mairie (blocs de secours, intensité de l'alarme...)

## VIII. Rythmes scolaires

### A. APC

Pratiquement tous les enfants restent en APC sauf 5 dans les classes de Monsieur Bir et Blanchemaison Monsieur Rossignol assure ce temps bien qu'il en soit dispensé.

Ce système permet d'avoir le même rythme que la maternelle et évite un coût financier pour la commune. Mais il ne permet pas d'aider les enfants en difficulté sur un temps plus long et surtout sur un nombre plus restreint (2x30 minutes). **Ce mode de fonctionnement pourrait à l'avenir être revu. La commune doit donc dès maintenant réfléchir à un plan « B ».**

### La commune a pris acte de cette éventualité

### B. TAP : Première organisation 2013/2014 :

L'organisation proposée a permis d'avoir le même rythme « avant réforme » avec cependant une augmentation de 30 minutes à la pause méridienne. Les TAP ne concernaient que les cantiniers, il y avait deux services de cantine.

### C. TAP : Une nouvelle organisation en septembre 2014

La commune a changé l'organisation des TAP en :

- Effectuant 1 seul service de cantine (75 à 90 enfants)
- Permettant à tous les enfants de venir aux TAP (cantinier et non cantinier)

### D. Quel bilan après 15 mois ?

Le comité de pilotage du PEDT a souhaité mettre en place une enquête sur le fonctionnement des différents moments que vivent les enfants (garderie, cantine, TAP). En juin 2015, la commune m'a proposé une enquête. Elle me semblait précipitée et j'ai donc proposé d'en discuter au conseil d'école.

Le directeur lit la proposition du conseil des maîtres. Il propose que chacun y réfléchisse et améliore ce questionnaire.

## Questions écrites des parents discutées en fin de réunion

### ➤ Demandes TAP, cantine et garderie :

- Trois parents demandent que le contrat de Valentin Cormier soit pérennisé
- Problème des punitions dans le cadre des TAP
- Avoir le programme des TAP
- Problème d'utilisation d'un certain vocabulaire auprès des enfants lors des TAP
- Très bien la décompression avant la cantine
- Demande d'une réunion pour parler de la cantine.
- Accompagnement à la scolarité pour les CP à la garderie.

### ➤ Autres sujets :

- Afficher à l'école pour avertir que les enfants sont bien arrivés à Super-Besse
- Les enseignants doivent sortir à l'heure
- Donner moins de leçons (4 matières le même soir !). Donner les leçons le lundi pour qu'ils s'avancent le jeudi. Mais on a de bons professeurs

**Le directeur lève la séance à 19H45**